

Le magazine d'une ville solidaire



Juin
2009
n°60

Vivre



**Cité du
19 mars 1962
et Square
Jules Uhry :
les aménagements
sont terminés !**



Sommaire

- 3 Soutien à la rénovation de votre logement ou de vos devantures
- 4 Mars, avril et mai à Montataire
- 5 Éditorial du Maire
- 6 Culture, AMEM
- 7 La crise est aussi sociale
- 8-9 Et l'égalité des chances ?
- 10 Le développement économique, priorité de la CAC
- 11 Élections européennes
- 12 Associations, brèves
- 13 Tribunes libres
- 14 Portrait : Réjane Hérisant
- 15 État civil, Jade News
- 16 Campagne éco-citoyenne de Montataire

notre couverture



Le samedi 25 avril, élus, employés municipaux et habitants ont inauguré deux lieux. D'abord la cité du 19 mars où les réaménagements se sont achevés.

Dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine, les abords des immeubles, les trottoirs et les parkings y ont été réaménagés et de nouveaux espaces verts vu le jour. Les participants se sont ensuite rendus à pied au square Jules Uhry. Il s'agit-là du dernier acte de reconstruction de la Cité Jules Uhry. Situé en terrasse, au-dessus du quartier, cet espace est réservé au repos et au jeu pour les enfants en bas âge. Les photos ont été réalisées par Élise Huguenot, chargée de mission pour le programme de rénovation urbaine (PRU).

Légendes

Du 1^{er} au 3 mai, le Stade intercommunal Marie-Curie à Nogent-sur-Oise a accueilli les Championnats de France de gymnastique. Près de 1800 gymnastes ont participé à cette compétition. Il faut féliciter les clubs de gymnastique de Nogent-sur-Oise, Creil et Montataire et les bénévoles, sans lesquels cette compétition n'aurait pu avoir lieu.

© Photos Francis Deschamps

Championnats de France de Gymnastique



**Sou
log**

Mise en p
composer
permis à c

Les aides
de l'habi

Avant

Après

Si vous êtes propriétaire bailleur, vous pouvez bénéficier d'un soutien financier pour :

- des travaux de rénovation énergétique (toiture, isolation, chauffage, etc.)
- des travaux de rénovation des parties communes.

Ces aides sont destinées aux propriétaires de logements dans les zones géographiques dites « zones de rénovation urbaine » (ZRU) ou « zones de revitalisation urbaine » (ZRU) qui sont des zones de quartiers anciens dégradés (ZAD) ou des zones de logements sociaux en difficulté (ZLSD) ou des zones de logements sociaux en difficulté (ZLSD) ou des zones de logements sociaux en difficulté (ZLSD).

Le logement doit être occupé par le propriétaire ou un locataire. Les travaux doivent être réalisés avant que vous ne vendiez le logement.

Avant

Après

Soutien à la rénovation de votre logement ou de vos devantures

Mise en place en 2005 par la Communauté de l'agglomération creilloise (CAC) et les municipalités qui la composent, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat est prolongée jusqu'en décembre. Elle a permis à de nombreux propriétaires et commerçants de profiter d'aides financières pour leurs travaux.

Les aides à l'amélioration de l'habitat

Avant



Après



Si vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, vous pouvez bénéficier d'un soutien financier pour :

- des travaux d'amélioration,
- des travaux de mise aux normes (toiture, électricité, installation sanitaire, chauffage, menuiseries, isolation...),
- des travaux de sortie d'insalubrité.

Ces aides sont soumises à plusieurs conditions et en premier lieu le périmètre. Votre logement doit en effet être situé dans la zone géographique définie par la CAC et les villes qui en font partie. À Montataire, une quarantaine de rues sont concernées, dans le bas de la ville essentiellement.

Le logement doit être achevé depuis 15 ans et les travaux réalisés par un professionnel du bâtiment. Il existe d'autres conditions suivant que vous êtes propriétaire ou bailleur.

Avant



Après



Les aides à la rénovation des façades

Elles s'adressent aux propriétaires d'immeubles anciens situés sur des axes stratégiques qui souhaitent remettre en état leur façade et leurs annexes par des travaux de ravalement, de restauration ou de réfection.

Pour en bénéficier :

- l'habitation doit être située dans un périmètre défini,
- le logement occupé doit être la résidence principale,
- le logement individuel (maison) ou collectif (appartement) datant de 1985 doit être visible de l'espace public.

Les devantures commerciales

Il s'agit d'une aide spécifique à la rénovation des vitrines et enseignes commerciales sur des axes stratégiques des communes.

Les travaux subventionnés concernent des travaux de réfection ou de modernisation de vitrines et de devantures, d'installation d'auvents, d'éclairages, de luminaires, de création d'enseignes, etc.

Pour en bénéficier, vous devez :

- exploiter un commerce ayant vitrine sur rue dans le périmètre désigné par la CAC,
 - vous engager à effectuer des investissements visant à rénover et à embellir la devanture, la vitrine et l'enseigne du magasin,
 - Avoir un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 € annuel HT.
- Attention, ne démarrez pas vos travaux avant l'accord des financeurs.

Cette opération est financée par l'Agence nationale de l'habitat, les Conseils régional et général, le Ministère du logement et de la ville, la CAC et les quatre villes de la CAC.

N'hésitez pas à solliciter le Centre d'amélioration du logement de l'Oise qui vous aidera gratuitement à construire votre dossier de subvention.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- Pour les propriétaires occupants : Salima Tahraoui au 03 60 36 41 06
- Pour les propriétaires bailleurs : Laëticia Latoures au 03 44 12 40 10
- ou les services techniques de la mairie de Montataire au 03 44 64 45 45

Avant



Après



30 km/h dans le centre ville



Désormais, la vitesse ne pourra pas excéder 30 km/h dans les rues Abel Lancelot, Jean Jaurès et République. Cette décision a été prise à la suite d'une rencontre entre la municipalité et l'association des usagers du vélo, des véloroutes et voies vertes des vallées de l'Oise (AU5V). Cela devrait permettre, selon cette dernière, de favoriser la circulation à bicyclette dans le centre ville. De nombreux habitants ont par ailleurs demandé, à l'occasion des réunions de quartiers, un abaissement de la vitesse dans ce secteur. Voilà qui est chose faite !

21 mars



"Cabaretje", un spectacle burlesque et musical de Claude Semaï

10 avril



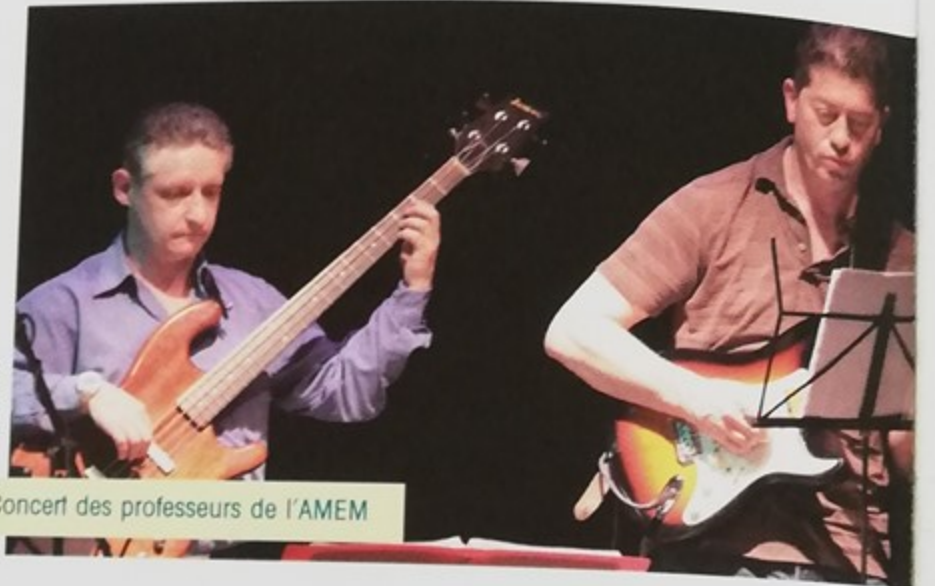
Journée sur la prévention routière au lycée Malraux

28 mars



Tournoi amical de badminton organisé par le Club de Montataire

14 avril



Concert des professeurs de l'AMEM

29 mars



34^e édition du parcours du cœur

Assemblée générale de l'Association pour le don du sang bénévole de Creil et sa région

3 avril



Après plus de 50 ans, les élèves qui ont fait l'ouverture de la première école avec classes mixtes de Montataire se sont retrouvés à l'école Casanova

7 mai



Des élus et des habitants de Montataire ont manifesté à Chantilly contre le montant exorbitant des factures de gaz



Emploi, pouvoir d'achat : vos préoccupations sont les nôtres

La situation de l'emploi se dégrade rapidement depuis plusieurs mois. La destruction des emplois est particulièrement grave dans l'industrie fortement présente dans notre département et en Picardie. Nous sommes très préoccupés pour l'ensemble des entreprises montatairiennes, mais aussi les autres entreprises de l'Oise et de la Région dans lesquelles travaillent des Montatairiens. Personne ne se sent à l'abri des menaces que la crise capitaliste fait peser sur l'économie du pays, et les mesures du gouvernement s'opposent à toute relance par une progression du pouvoir d'achat. Les fortes mobilisations de janvier, de mars puis celles du premier mai ont montré que les salariés et la population n'entendent pas payer cette crise dont ils ne sont pas responsables. La Municipalité les soutient totalement.

Le pouvoir d'achat est une préoccupation majeure, avec l'emploi. C'est aussi la raison pour laquelle il est totalement inacceptable que GDF-SUEZ et GrDF, qui ont adressé des factures démesurées à de nombreux Montatairiens, refusent toujours de réparer leur erreur de façon significative. Si l'action collective des usagers concernés et des élus a permis de premières avancées, nous sommes bien loin du compte de ce qu'il faudrait au regard du préjudice subi. C'est la raison pour laquelle j'ai accompagné de nouveau, avec mes collègues de la Municipalité, une forte délégation d'habitants concernés. Nous avons réclamé que soit débloqué par GDF-SUEZ et GrDF un fonds qui serait mis à la disposition du CCAS de la commune afin que les personnes lésées puissent voir leur facture de janvier 2009 allégée à hauteur de 50%. Nous n'abandonnerons pas nos concitoyens face à des entreprises qui sont davantage préoccupées par les dividendes de leurs actionnaires que par la garantie d'assurer un véritable service public.

Enfin, ce mois de mai a été l'occasion, outre de vivre à nouveau notre traditionnel Festival de danses et musiques du Monde, d'accueillir nos amis allemands avec une délégation conduite par le Maire de la ville jumelée Finsterwalde. Je veux ici réitérer le très grand plaisir que nous avons de retrouver à chaque fois nos amis d'Outre-Rhin et remercier les Échanges Franco-Allemands pour leur action. Ce sont de tels actes qui permettront de construire l'Europe des peuples dont nous avons tant besoin.

Jean-Pierre Bosino,
Maire de Montataire



8 mai

Commemoration du 8 mai 1945



8 mai

Cérémonie de remise de diplômes aux sapeurs pompiers de Montataire pour la manière dont ils sont intervenus au moment de la mort tragique de Naguib Toubache, le 28 novembre 2008

Noces de diamant de M. et M^{me} BodiotNoces de diamant de M. et M^{me} Billoir

Culture

Renseignements :
AMEM - Tél. 03 44 25 69 65

Site de l'église Notre-Dame

Samedi 27 juin de 14h à 21h

Ateliers musiques actuelles de l'AMEM
et Mor't le son

Restauration et buvette sur place

Dimanche 28 juin de 10h30 à 18h

Matinée
10h30 Harmonie municipale
11h Mégachorale d'enfants :
chansons françaises.
11h45 Discours officiels
12h15 à 14h Jazz, théâtre, chansons, danses...

Après-midi
14h30 Ensemble de cuivres, Chœur
de l'UFM, Théâtre (parvis de l'église)
15h Musique, chant et théâtre
(église Notre-Dame)
16h45 Danse Hip hop
17h Lâcher de Ballons
17h15 Musique tropicale

Exposition permanente,
Animation pour les enfants et restauration



Conception, élaboration, Service communication de la Montataire

Week-end de fête en musique et en famille

L'École de Musique de Montataire fête ses 20 ans

27 et 28 juin 2009

Site de l'Église Notre-Dame

MUSIQUES ACTUELLES danse jeux animations
jazz théâtre exposition HIP-HOP MUSIQUE CLASSIQUE restauration
MUSIQUE TROPICALE lâcher de ballons



Du côté du Palace...

Rond-point de la rue des Déportés
Renseignements et réservations : 03 44 24 69 97
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi 4 juin - 20h30

État de sièges Spectacle performance
pour un danseur, un musicien et deux objets
pouvant servir à s'asseoir

Samedi 6 juin - 20h30
Église Notre-Dame

Dominique Ottavi - Aligria
Chants et contes corses

Jeudi 11 juin

Festival "Les yeux ouverts
sur l'immigration - Europe rêve
d'immigrés, point de départ Afrique"

17h Lecture de textes par Kossi Efoui
20h Projection de films d'Italie

Mercredi 17 juin

Dernière session slam
avec Dgiz, Arthur Ribo,
Dame Gabrielle et Da Gobleen
Atelier d'écriture de 17h à 19h
et scène ouverte à 20h30

Dimanche 21 juin
11h sur le marché

Fête de la musique
Bertrand & avec son Live des rues



Spectacles de rue

Dimanche 7 juin
11h sur le marché
L'arbramouche

Mardi 9 juin - 17h
Centre commercial
des Martinets
**À la croisée
des chemins**

Dimanche 14 juin
11h sur le marché
Accordéobal

Mardi 23 juin - 17h
Centre commercial
des Martinets
**Pôle d'Intervention
Chorégraphique**

Le billet de la Compagnie Chenevoy

Bonjour à tous !

Pour commencer, la Compagnie souhaite vous remercier pour votre présence au dernier Apéro-Théâtre, et à la fête qui a suivi au Palace de Montataire. Pour cette dernière apparition dans le cadre de la résidence, cela comptait beaucoup pour les membres de la Compagnie de vous retrouver une dernière fois dans une ambiance festive, et nos vœux ont été comblés !

L'activité ne s'arrête pas là pour autant !

En ce mois de juin la Compagnie Chenevoy participera à différents événements montatairiens où elle sera heureuse de vous recroiser. Pour commencer, les participants de ses ateliers présenteront le résultat de leur travail de l'année :

- **Le 14 juin, à l'occasion de la journée des ateliers**, ce sont les enfants qui seront sur la scène du Palace de Montataire ainsi que les adultes jeunes et moins jeunes .
- **Le 23 juin, les ados et adultes, se prendront au jeu de l'Apéro-Théâtre** et vous présenteront le texte "Danser à Lughnasa" de "Brian Friel". La Compagnie vous attend nombreux pour les encourager !

L'an dernier, à l'occasion du spectacle créé par la Compagnie, "Montataire ! Montataire ! Embarquement immédiat", ils avaient été très présents; cette année c'est à nous de participer à leurs 20 ans... il s'agit bien sûr de l'AMEM ! **Le 28 juin aura lieu l'anniversaire de l'école de musique de Montataire** et les comédiens de la Compagnie sont heureux de pouvoir y apporter leur contribution !

Après ce mois de juin, la Compagnie Chenevoy et son spectacle "Projection privée", prendront la route pour le **Festival d'Avignon** qui aura lieu du 8 au 31 juillet. Si vous êtes de passage, nous jouerons à l'Espace Alya tous les jours à 16h40 (renseignements et réservations au 04 90 27 38 23).

À très bientôt !

D'autres spectacles et manifestations sont organisés tout au long du mois de juin, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du Palace.

La crise est aussi sociale

La crise économique se décline aussi par une crise sociale. S'il est encore tôt pour en mesurer les conséquences sur la vie quotidienne, certaines organisations caritatives et organismes sociaux tirent déjà la sonnette d'alarme.

C'est le cas du Secours populaire français de Montataire qui a enregistré depuis le mois de janvier une trentaine de familles supplémentaires parmi les personnes qui viennent lui demander de l'aide. En revanche, le Secours catholique qui mène également des actions de solidarité à Montataire et Creil, ne constate pas qu'il y ait plus de demandes que l'an passé à la même époque. Quant au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montataire, tout en reconnaissant ne pas connaître plus de dossiers, la responsable indique que "de nombreux petits indicateurs montrent que le pire est à venir". En effet, à la fin du premier trimestre, les dossiers de

bien souvent, n'exigent aucun justificatif de ressources pour accorder un crédit et pratiquent des taux exorbitants.

Le pire est sans doute à venir

Jusqu'à présent, les salariés ont pu faire face aux mesures de chômage partiel mises en place dans les entreprises en posant parfois des jours de congés et ainsi garder la quasi intégralité de leur rémunération. Mais une fois que ceux-ci auront été épuisés, il s'en suivra une baisse de salaire. D'ailleurs, le CCAS a vu arriver ces dernières semaines des familles qui n'avaient jamais actionné les dispositifs sociaux. Celles qui, par exemple, avaient été épargnées jusqu'à présent par le chômage.

Il faut également faire état des dysfonctionnements de la Caisse des allocations familiales dus notamment au manque d'effectifs. En effet, depuis plusieurs mois, les allocataires de prestations familiales (allocations parents isolés, aide au logement, allocations familiales) accusent de nombreux



Ces retards de paiement de la CAF ou baisse de revenus se traduisent, par ailleurs, par des intérêts bancaires exorbitants. "En consultant les relevés bancaires des usagers qui nous sollicitent, je vois que certains payent environ 180 € d'agios par mois. D'autres souscrivent des contrats qui ne leur servent à rien mais qui finissent par leur coûter cher. Cela m'inquiète beaucoup" constate la responsable du CCAS. De la même manière qu'on serait en droit d'attendre du gouvernement qu'il déclare un moratoire sur les licenciements durant la crise, pourquoi ne pas interdire aux banques de prélever des intérêts bancaires sur les ménages les plus modestes, en contrepartie des centaines de milliards d'aides qu'elles ont reçu de l'État ?

À moins que ces milliers de gens qui viennent chaque mois grossir les chiffres du chômage ne parviennent, armés de leur colère, à imposer de nouvelles normes, humaines et solidaires. D'autant que l'on ne cesse de répéter que la France résiste moins mal que ses voisins à la crise grâce à son modèle social. Ou du moins ce qu'il en reste.



surendettement enregistrés par le CCAS étaient déjà au nombre de 7 contre 13 pour l'ensemble de l'année 2008. Il est donc à craindre que ce chiffre soit très nettement dépassé d'ici la fin de l'année. De nombreux ménages se sont en effet enlisés dans l'engrenage infernal du crédit pour boucler leurs fins de mois. Souvent, les dettes se sont tellement accumulées qu'il leur est devenu impossible de faire face aux dépenses incompressibles. Ils n'ont alors pas d'autre choix que de se tourner vers la commission de surendettement de la Banque de France pour trouver une solution.

Difficile de ne pas pointer un doigt accusateur vers ces organismes de crédits qui,

retards dans le versement de leurs allocations. Or les personnes qui ne disposent d'aucune marge financière pour pallier un défaut de versement et bouclent leur fin de mois grâce à ces prestations se voient contraintes de se tourner vers les associations caritatives ou organismes sociaux pour pouvoir payer, en partie, la cantine des enfants, le loyer, les factures d'eau, de gaz ou d'électricité, etc. Ce sont là les situations nouvelles qui se répètent de plus en plus couramment et que le CCAS est amené à gérer. Or tout laisse à penser que la situation, de ce point de vue, ne devrait pas s'arranger avec la mise en place du revenu de solidarité active (RSA) à partir du mois de juillet.

Le Secours populaire en appelle à la solidarité et au bénévolat



Si vous avez du linge de maison, des vêtements, de la vaisselle en trop, n'hésitez pas à les déposer au Secours populaire.

Et si vous avez un peu de temps à donner, le Secours populaire a besoin de bénévoles pour continuer à fonctionner.

Tél. : 03 44 27 39 68

Rez-de-chaussée École Jacques Decour
Avenue Anatole France



Et l'égalité des chances ?

Il existe en France une politique de l'éducation prioritaire mise en place à partir de 1981 afin de répondre aux difficultés sociales et scolaires concentrées dans certains établissements. À Montataire, elle se décline sous la forme de différents dispositifs variant en fonction des objectifs poursuivis. Bien que ces derniers répondent à de réels besoins, les acteurs impliqués dans leur prise en charge n'ont jamais l'assurance qu'ils seront pérennisés dans le temps. Pourtant, après quelques années de fonctionnement, ces dispositifs finissent par susciter des attentes de la part des élèves, parents, enseignants, etc. Et ce d'autant que depuis que les samedis ont été libérés, les

enseignants sont débordés et épuisés car ils doivent désormais concentrer l'ensemble de leur mission sur quatre jours.

Cette réalité se heurte malheureusement et régulièrement à des choix politiques qui ne sont pas toujours cohérents et ne correspondant pas toujours à l'intérêt général, en particulier celui de l'enfant. Mais rien de plus naturel dans un système où la seule logique comptable sert de boussole politique.

Cette année, c'est le Réseau d'aide aux enfants en difficulté (RASED) qui subit les atteintes les plus importantes avec la suppression de plusieurs postes dont un à Montataire.

Quant au réseau ambition réussite (RAR) et le dispositif de réussite éducative, s'ils ne sont pas directement remis en question, un certain nombre d'éléments conduisent à penser qu'ils pourraient être bientôt sous la sellette. Retour sur les dispositifs existant à Montataire pour aider les enfants rencontrant des difficultés scolaires.

Le réseau ambition réussite (RAR)

À Montataire, le réseau ambition réussite a succédé aux zones d'éducation prioritaires (ZEP) en 2006.

L'ensemble des écoles de la ville, excepté deux, ainsi que le collège ont intégré ce réseau afin d'obtenir des moyens supplémentaires pour répondre aux difficultés rencontrées par les élèves.

Piloté administrativement par le principal du collège, ce réseau se compose d'une secrétaire qui coordonne les actions sous la responsabilité de l'inspectrice de l'éducation nationale.

Quatre professeurs référents sont chargés de mettre en place des projets mettant en lien les élèves des écoles, du collège et du lycée. Chargés de classe, ils disposent d'un temps de décharge pour remplir cette mission.

Les projets sont ensuite mis en œuvre par quatre enseignants qu'on appelle des emplois spécifiques d'accompagnement pédagogique (ESAP). Non chargés de classe, ils interviennent dans les classes du réseau pour faire progresser les élèves dans les domaines où ils ont échoué au cours des évaluations nationales.

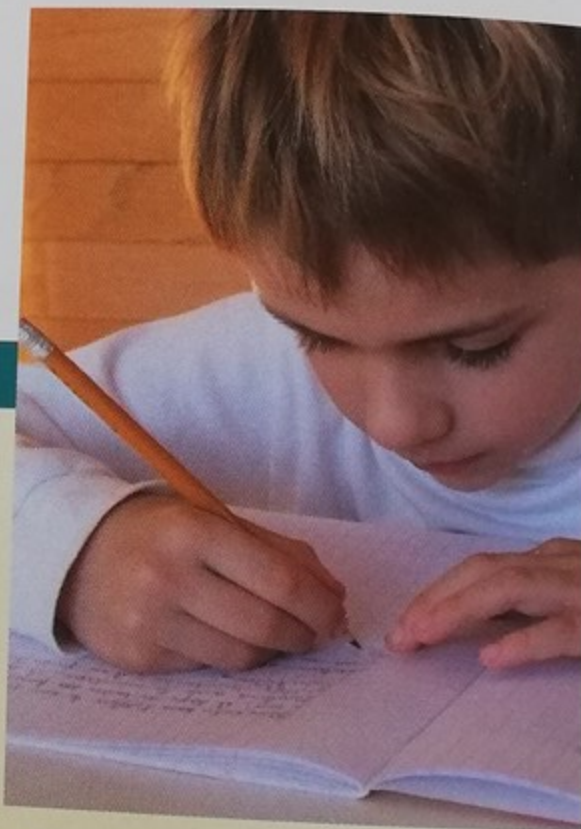
Ces dernières ont par exemple révélé, l'année dernière, des insuffisances en phonologie (organisation des sons). Le RAR a donc proposé à tous les enseignants de grande section, appartenant au réseau, des projets pour les aider à améliorer le niveau de leurs élèves.

Précisons en effet que la spécificité du RAR est de s'adresser à l'ensemble de la classe et non à des élèves en particulier.

Les ESAP travaillent également sur les nouvelles technologies en proposant, dans le cadre du brevet informatique et internet, des projets pour améliorer l'utilisation par les enfants de l'outil informatique.

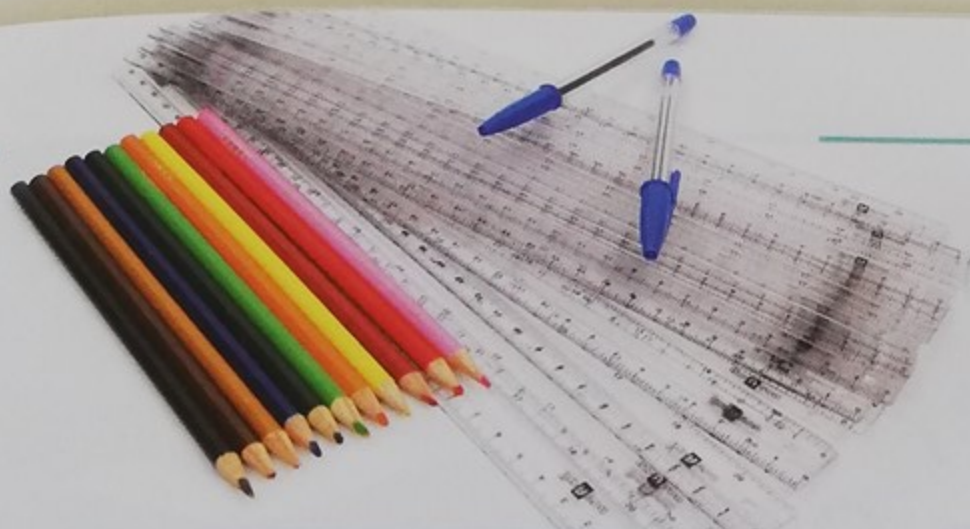
Ce dispositif permet également de constituer des petits groupes d'élèves pour mener des projets qui sortent un peu du programme scolaire afin d'ouvrir les élèves à la culture et la science.

Une troisième catégorie d'acteurs intervient dans le cadre du RAR. Il s'agit des assistants pédagogiques dont la fonction est d'aider les enseignants, lorsque ces derniers le demandent, à disposer de temps "libre" pour aider les élèves en difficulté ou mettre en place des actions spécifiques.



Après trois ans de fonctionnement, le RAR sera évalué l'année prochaine et décidé s'il sera reconduit. Quatre ans suffisent-ils à évaluer la portée de dispositifs aussi complexes à mettre en œuvre ? On peut en douter. Imposer des résultats dans des délais aussi courts donne par contre aux gouvernements la possibilité d'y mettre fin sans avoir à se justifier. Mais là encore, ce sont des dispositifs qui créent des besoins et des attentes auprès de ceux pour qui ils ont été créés. En les supprimant, il est à craindre qu'on ne nourrisse le ressentiment et le découragement notamment des enseignants qui se sentent parfois dépassés par les difficultés qu'ils rencontrent à mener à bien leur mission, en particulier dans des zones socialement fragiles.





Le Réseau d'aide et de soutien aux enfants en difficulté (RASED)



Le RASED, mis en place en 1990, propose une aide personnalisée aux élèves rencontrant des difficultés spécifiques. Il s'adresse d'une part aux enfants présentant des problèmes comportementaux qui les empêchent d'entrer dans les apprentissages. Il s'agit souvent d'enfants très agités ou excessivement timides. Ces derniers sont alors pris en charge par un maître G durant le temps scolaire. Son rôle est de comprendre à quel obstacle se heurte l'enfant et de l'aider à le surmonter en utilisant d'autres supports que ceux utilisés en classe.

Le RASED s'adresse d'autre part aux enfants rencontrant des problèmes d'apprentissage. On dit souvent qu'ils sont dans l'envie d'apprendre mais n'y arrivent pas. Ceux-là sont pris en charge par un maître E.

Par exemple, en cas de difficulté à apprendre à lire, ce maître spécialisé va travailler sur la motivation en essayant de déclencher l'envie de lire chez l'enfant. Une fois celle-ci acquise, l'enseignant va travailler les sons mais de façon ludique avec des jeux comme le loto, les sept familles, les dominos, etc. *"Une manière de faire travailler les sons l'air de rien. Le travail se fait dans le plaisir car souvent le jeu fait oublier la peur"* nous explique Valérie Vergnaud, maître E. Avec un maître G, trois autres maîtres E et une psychologue scolaire, elle fait partie de l'équipe qui compose le RASED de Montatataire.

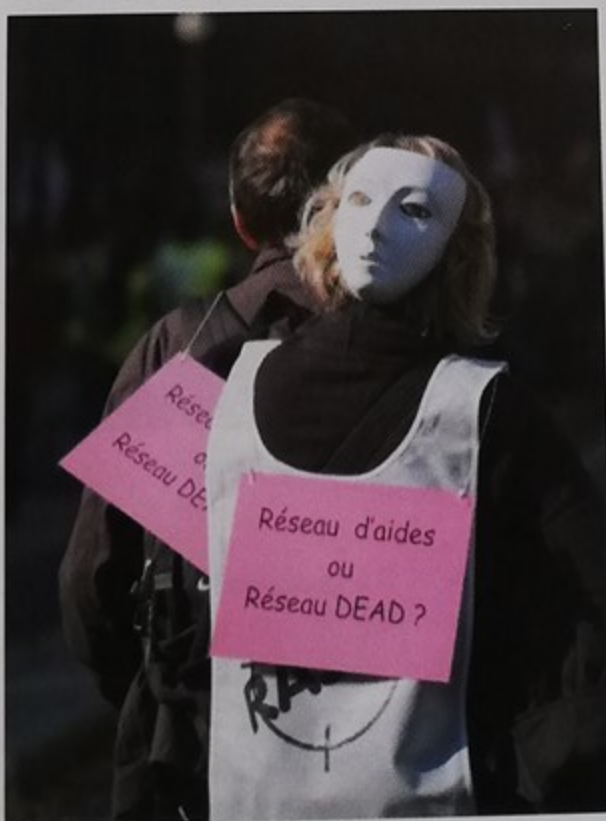
Elle intervient deux fois par semaine auprès des élèves qu'elle suit. Pour elle, c'est un temps où ces enfants *"sont déconnectés de la classe, de son rythme et de ses enjeux."*

Nous avons la latitude pour explorer, chercher là où ça bloque".

Ces enseignants, qui ont reçu une formation spécialisée, sont d'un grand secours et pour l'enfant et pour l'enseignant. Pour ce dernier, il est en effet souvent difficile sinon impossible de gérer des écarts de niveau trop important dans une classe. L'enfant s'enfonce alors dans des difficultés qu'il aura de plus en plus de mal à surmonter. Une prise en charge spécifique, comme le propose le RASED, peut alors permettre d'enrayer le cycle infernal de l'échec scolaire. Il existe ainsi une complémentarité entre l'enseignant "quotidien" et celui du RASED.

Pourtant le gouvernement a choisi de supprimer en France 3000 postes de RASED à la rentrée prochaine et de les remplacer par une aide personnalisée assurée par les enseignants des classes ordinaires en dehors du temps scolaire.

Décision du reste conforme à son plan de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Cela doit aboutir à la disparition de 13 500 postes d'enseignants l'année prochaine et celle d'après. Décidément la pédagogie et la réussite scolaire ne sont pas grand chose face à la logique comptable.



Le dispositif de réussite éducative

Mis en place à Montataire en 2005, ce dispositif propose des actions autour de la psychomotricité, psychologie et diététique. Ce sont les choix opérés par la ville de Montataire car ces spécialités ne sont que très rarement prises en charge par la sécurité sociale. Par conséquent, les parents y renoncent souvent faute de moyens.

Ainsi, tout enfant repéré comme présentant des difficultés dans l'un de ces domaines peut bénéficier de l'aide d'un professionnel. En complément, ces enfants peuvent également bénéficier d'actions culturelles et sportives.

146 élèves environ sont concernés par ce programme. Vingt-deux sont scolarisés en maternelle, 85 en élémentaire et 81 au collège. Tous sont suivis par des professionnels pour des difficultés d'ordre psychologique ou liées à la psychomotricité ou la diététique.

Montataire a choisi de travailler avec des professionnels installés dans la ville afin de limiter les problèmes de déplacement.

Des actions en direction des parents ont été également mises en place avec la permanence pour le couple et l'enfant. Elle s'adresse aux parents qui rencontrent des difficultés avec leurs enfants. Elle a lieu chaque mercredi sur rendez-vous à la mairie annexe des Martinets.

Jusqu'à présent et depuis sa mise en place en 2005, l'ensemble de ces actions était pris en charge par l'État. En 2008, ce dispositif avait coûté environ 140 000 € à l'État. Or, il est aujourd'hui demandé à la municipalité de participer à leur financement, faute de quoi le dispositif sera supprimé. Compte tenu de la situation budgétaire difficile et incertaine que connaît la ville, celle-ci n'a pas encore rendu sa décision. D'autant qu'elle estime cette nouvelle exigence difficilement admissible dans la mesure où ce dispositif avait été décidé unilatéralement par l'État. Après avoir créé des attentes et des besoins, l'État en changeant la règle du jeu menace en quelque sorte de se retirer. Une posture qui n'est pas sans poser des problèmes aux élus locaux.

Le développement économique, priorité de la CAC

La communauté de l'agglomération creilloise (CAC) travaille aujourd'hui à la création d'une agence de développement économique. Un outil qui doit permettre d'aider au développement de l'emploi dans le bassin.

Si l'idée de cette agence de développement économique est bien antérieure à l'apparition de la crise économique, celle-ci rend sa création plus urgente encore. Cet aspect a d'ailleurs été abordé à plusieurs reprises au cours des débats des états généraux de la CAC.

Élus et techniciens se sont ainsi rendus compte que face à l'éclatement des compétences en termes de développement économique, il était nécessaire de construire un outil qui le coordonne et l'organise à l'échelle du bassin creillois. Aujourd'hui, plus d'une trentaine d'acteurs travaillent en effet sur la question du développement économique. Aussi, est-il très difficile pour les entreprises de trouver des réponses à leurs questions et leurs attentes.

le développement de l'habitat, de la culture, de la rénovation urbaine, du tourisme, de la formation, etc.

Cela passe également par un travail sur l'élargissement du territoire en matière d'action économique car le seul périmètre de la CAC est aujourd'hui insuffisant pour penser cette question à la hauteur des enjeux qui sont posés.

En effet, la CAC dispose d'un foncier insuffisant ou trop spécialisé sur un secteur pour accueillir de nouvelles entreprises ou leur permettre de s'étendre.

Le problème est aussi celui des moyens. Réfléchir à un périmètre plus large, c'est aussi se donner une chance de disposer de davantage de moyens tant financiers qu'en termes de visibilité et de complémentarité.

que cela représente. C'est un avantage de taille pour faire face aux pôles d'emplois de Beauvais et Compiègne.

L'union fait la force, la CAC et ses voisins en sont aujourd'hui convaincus.

D'autant que les atouts que représentent tous ces territoires réunis sont loin d'être négligeables : un maillage routier des plus intéressants, proximité avec l'Île-de-France et l'aéroport Charles de Gaulle et forte potentialité en termes de navigation fluviale grâce à la liaison Seine Nord Europe.

Pour toutes ces raisons, Sud Oise expansion, la structure de développement économique mise en place par la CAC en 1996, après la fermeture de Chausson, ne constitue plus un outil adapté aux défis actuels.

Celle-ci avait été créée pour promouvoir la création d'entreprises et d'emplois à l'échelle de l'agglomération. Son objectif principal était de rechercher des entreprises qui veuillent s'installer sur ce parc industriel (ancien site Chausson devenu Les Marches de l'Oise) d'une surface de 30 hectares, doté de bureaux et de locaux industriels.

Mais la réalité économique d'aujourd'hui n'est plus celle de 1996, les enjeux sont tout autres.

Aussi, un cabinet spécialisé dans le développement économique a été missionné pour dresser un diagnostic du territoire qui devrait être terminé à la rentrée prochaine. Celui-ci doit permettre de dire si le développement économique tel qu'il est imaginé par la CAC et ses voisins doit passer précisément par cette nouvelle agence de développement économique ou par une autre structure.

Parallèlement, un Conseil de développement, issu des états généraux de l'intercommunalité, devrait voir le jour. Son action sera, notamment, de proposer des pistes de développement pour le territoire.



53 chefs d'entreprises du bassin creillois sont venus assister à la conférence d'Ingrid Nappi-Choulet, professeur à l'école supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC).

Il s'agit donc pour les élus de la CAC de se doter d'un outil cohérent et crédible afin, d'une part, de permettre le développement économique des entreprises installées sur le territoire et, d'autre part, encourager des entrepreneurs à venir s'y installer.

Pour cela, il est indispensable de pouvoir proposer un territoire attractif qui passe par

Des atouts non négligeables

Les communautés de communes de Pierre Sud Oise, du Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH), du Liencourtois - Vallée Dorée (CCLVD), susceptibles de rejoindre le projet, présentent des spécificités qui peuvent constituer autant d'atout pour les entreprises. Sans compter les 130 000 habitants

Élections européennes les 6 et 7 juin : un demi-milliard de citoyens et vingt-sept pays vont voter !

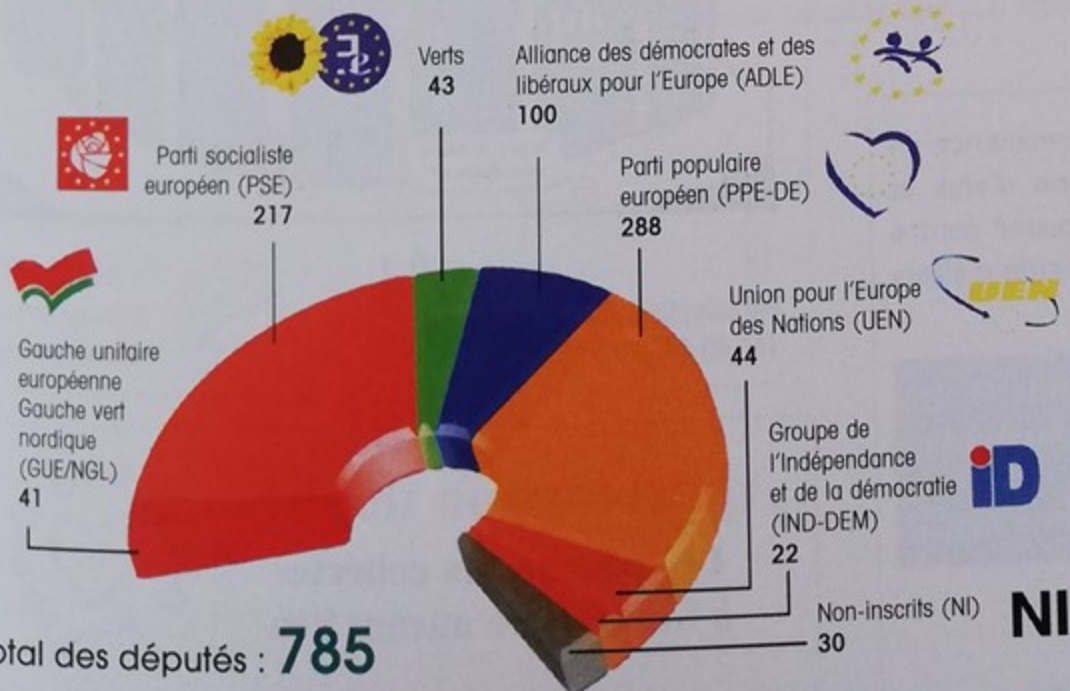
x Population en millions d'habitants (chiffres au 1^{er} janvier 2009 / Source : Eurostat)

■ Pays de l'UE 27

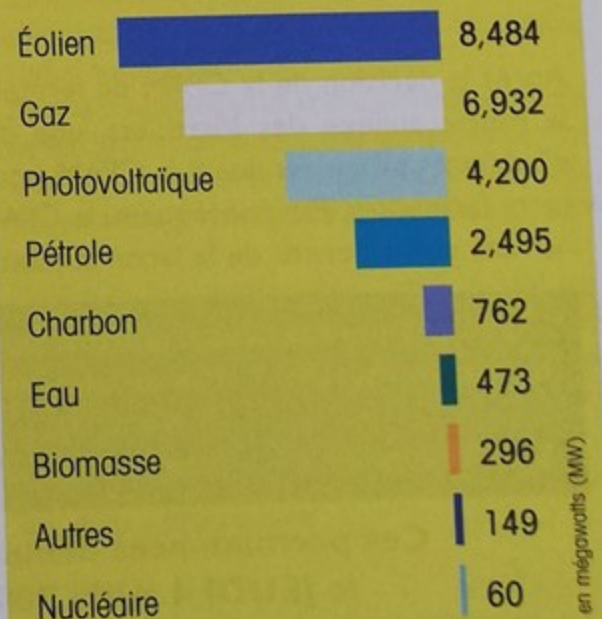
■ Pays candidats



Les groupes politiques au Parlement européen (2004-2009)



Nouvelles capacités d'énergie installées en 2008 dans l'Union européenne



Journée nationale de la Pêche
Dimanche 7 juin 2009

C'est une seule fois par an !
Voilà une journée à ne pas manquer

Pêche gratuite
prêt de canne, initiation et découverte à la pêche pour tous les âges

Venez Vite Pêcher !
ETANG DU MARAIS BENNE A MONTATAIRE

Un jour... grand comme ça !

Les Martins Pêcheurs - A.A.P.P.M.A. de Montataire
Montataire VILLE DE L'OISE
La pêche révèle votre nature...

L'Office Municipal des Sports de Montataire

vous propose le mercredi 24 juin 2009
**la visite de la Maison de Châteaubriand,
la découverte de l'Arboretum
de la Vallée aux loups et de l'Île Verte**

Rendez-vous à 7h15 au centre des sports Marcel Coene

Renseignements au 03 44 27 04 00

Le quartier des Martinets en fête

Et si vous participiez aux animations organisées par la Municipalité ?

Mardi 9 juin à 17h : Spectacle de rue*
Parvis du centre commercial des Martinets

Samedi 13 juin : un projet FPH "Tu tires ou tu pointes ?"
(impulsé par Martinets Services et son comité d'habitants)
Toute la journée sur l'Esplanade, journée autour d'un tournoi de pétanque, jeux pour enfants, restauration sur place, buvette...

Mardi 23 juin à 17h : Spectacle de rue*
Parvis du centre commercial des Martinets

*3 spectacles avec 3 troupes différentes

Après la décision de la CPAM de fermer la permanence de la mairie annexe des Martinets, une délégation d'élus et d'habitants s'était rendue à la CPAM pour protester contre cette fermeture. Par conséquent, la CPAM a décidé d'alterner ces permanences de la façon suivante :

Les permanences auront lieu le jeudi
Semaine impaire : Mairie annexe des Martinets de 9h à 11h
Semaine paire : Mairie centrale de 9h à 12h

Ces permanences débiteront
le JEUDI 4 JUIN 2009
à la mairie annexe des Martinets
(semaine 23)

AMOI Les cahiers de l'Association pour la Mémoire Ouvrière Industrielle (AMOI)
SPÉCIAL "les grands ensembles de logements dans le bassin creillois"
sont à votre disposition

Renseignements au 03 44 25 43 91 • www.amoi-assoc.com

impots.gouv.fr

Tout formulaire vous sera adressé sur simple demande en ligne : plus besoin de vous déplacer ! Il vous suffit d'aller sur **impots.gouv.fr**

Pour vos questions d'ordre général, envoyez un courriel sur le site internet. Une réponse vous parviendra dans un délai de 48h. Vous pouvez aussi contacter le centre d'appel au **0 810 46 76 87** (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h.

Déclaration des revenus 2008 sur internet

Si vous n'avez pas déposé votre déclaration de revenus avant le 29 mai, vous disposez jusqu'au 25 juin 2009 minuit pour la déclarer en ligne. Il vous suffit d'aller sur **impots.gouv.fr** et de suivre la procédure.

Les nouveaux télédéclarants qui optent pour un paiement par internet ou par prélèvement automatique bénéficieront de 20€ de réduction.



Que faites-vous entre 13h et 19h Samedi 6 juin 2009

Le Club vous propose de nager 100, 300, 1000 m ou plus...
C'est vous qui choisissez !



Participation : 2 euros
Tél. 03 44 27 42 18



Aquatic Club Intercommunal de Montataire

Appel au don du sang

Les prochaines collectes à Montataire auront lieu

les 20 juillet et 20 septembre 2009
de 14h30 à 19h à la salle de la Libération



Groupe communiste et républicain

Gaz toujours !

Colère, mais aussi angoisse pour les usagers du gaz aux revenus plus que modestes de ne pouvoir payer les factures exorbitantes. En voici un exemple révélateur. Une habitante de Magenta a reçu en janvier 2009 une facture de moins 62,17 € puis en avril une facture rectificative de 3450,01 € pour reste à payer sur consommation 2008 et prélevée automatiquement le 29/04/09 sans autre forme de procès ! Monsieur le Maire depuis juillet 2008 est intervenu à multiples reprises, souvent avec insistance auprès des directions GDF-Suez qui ne se sont pas pressées de lui répondre. Par contre, elles ne perdaient pas de temps pour faire plier les usagers individuellement puisqu'elles prétendent avoir réglé 80% des cas. Face à une telle attitude, la municipalité à la demande des usagers a organisé deux manifestations rassemblant plus de 150 personnes, à Cergy Pontoise le 31/03/09 ou des syndicalistes qui agissent pour le service public ont apporté leur soutien et à Chantilly le 07/05/09, pour exiger une juste compensation (50%) du préjudice... Pour dédommagement GrDF a versé 25€, semble-t-il, à près de 780 usagers dans notre ville. Comparé aux 2,3 milliards d'euros de dividendes versés aux actionnaires c'est insignifiant ! Ces situations vont continuer de se produire car les litiges explosent sur fond de privatisation la libération de l'électricité et du gaz.

Sur proposition de Monsieur le Maire la création d'un fond spécial de plusieurs milliers d'euros financé par GDF-Suez et géré par notre CCAS est nécessaire pour résoudre les difficultés de paiement des personnes les plus démunies.

Enfin, la tenue de permanences GDF-Suez sur Montataire pour recevoir les usagers qui en expriment le besoin n'est qu'un juste retour des choses au service public conforme à la nationalisation du gaz et de l'électricité au lendemain de la guerre 39-45 et mis en place par le ministre communiste Marcel Paul désigné par le Général De Gaulle.

Prochainement une réunion aura lieu pour réfléchir ensemble, usagers et municipalité, à la mise en place éventuelle d'un comité de défense.

Les élus du Groupe
Communiste et Républicain

Groupe socialiste, radical et apparenté

Deux ans de Présidence "bling-bling" : quel échec !

Deux ans que Nicolas Sarkozy est au pouvoir. Deux ans que le président de la République s'attaque méthodiquement aux acquis sociaux et aux contre-pouvoirs, rompant chaque jour un peu plus le lien social.

Sourd aux appels de la rue, aux manifestations qui rassemblent des millions de personnes, le chef de l'État poursuit son travail de sape, avec arrogance. Cette politique injuste et destructrice mise en œuvre par Sarkozy a provoqué un recul sans précédent de la qualité de la vie et de la confiance en l'avenir en France.

Les inégalités ont progressé comme jamais. La précarité et la pauvreté aussi. Les services publics disparaissent. Les droits individuels et collectifs reculent. La violence se diffuse. Il fait aujourd'hui objectivement moins bon vivre en France. Et cela, les Français le doivent d'abord à la politique de Sarkozy et à son incroyable vanité dans l'échec.

Échec sur le pouvoir d'achat, échec sur l'emploi, échec sur la sécurité. Pas besoin d'être anti-sarkozyste pour constater froidement que les deux premières années de la politique du nouveau locataire de l'Élysée sont marquées par l'échec et le mensonge. C'est l'absence de résultats qui frappe.

La crise financière a sans doute incliné davantage la pente. La droite de Barroso, Sarkozy et Berlusconi a ni su prévoir la crise ni su y répondre. La crise a clos de manière tragique le temps de l'Europe des marchés.

Les socialistes dénoncent avec force ce bilan catastrophique, chiffres et faits à l'appui. Mais nous ne faisons pas que critiquer. Nous proposons. Oui, une autre politique est possible et crédible. Elle existe. C'est celle portée par les socialistes.

Retrouvez l'ensemble de nos propositions sur notre blog : <http://montataire.parti-socialiste.fr/>

Les élu(e)s du Groupe Socialiste, Radical et Apparenté vous reçoivent tous les samedis (sans rendez-vous) de 11h à 12h en Mairie.

Contacts : psmontataire@yahoo.fr ou 03 44 64 44 34

Le Groupe Socialiste, Radical et Apparenté

Groupe Parti ouvrier indépendant

Abandon du rapport Balladur !

En fixant au "Grand Paris", dans son discours du 29 avril 2009, de "jouer un rôle dans l'économie européenne", le président de la République a rappelé dans quel sens tous doivent s'atteler à mettre en œuvre le rapport Balladur sur la réforme des collectivités territoriales.

Un projet de loi est annoncé.

Il veut "tisser des liens étroits entre les laboratoires, les universités, les entreprises, les services publics" et se débarrasser "d'une réglementation de plus en plus pesante" au profit "d'un décloisonnement juridique".

N. Sarkozy, interpellant son "cher Jean-Paul Huchon" et son "cher Bertrand Delanoë" a tenu à assurer qu'en se tenant ainsi sous l'égide de Bruxelles, les différends pourraient être dépassés et que chacun y trouverait son compte.

Le consensus, un moment malmené lors de la publication du rapport Balladur, est clairement réaffirmé : le président du conseil régional d'Ile-de-France a fait connaître sa "réaction positive", le maire de Paris s'est félicité de "la volonté de l'État de mettre un terme à son désengagement", le président du conseil général de Seine-Saint-Denis a trouvé le discours présidentiel "séduisant", M.G. Buffet, secrétaire national du PCF, s'est réjoui de ce que "l'État abandonne enfin une politique qui visait à affaiblir la région parisienne". Ajoutons une mention particulière au ralliement enthousiaste de Cécile Duflot, expliquant, au cours d'une réception organisée au siège des Verts en l'honneur d'Edouard Balladur, "qu'il faut faire bouger les choses pour simplifier le mille feuilles territorial". Comme le rappellent les élus du POI, cette "grande coalition" apparaît aux antipodes de la crainte - et, bien souvent, de la résistance active - nourries par les élus locaux sommés de troquer leur mandat contre la feuille de route des technocrates formatés par l'Union européenne.

Tous ont vu que la réforme des collectivités territoriales ne gardait formellement communes et départements que pour les vider de leur contenu au profit de l'intercommunalité forcée (qui devrait être généralisée avant 2011 !) et des régions.

En clair, on veut faire exploser la République basée sur la commune, le département, la nation et la remplacer par l'intercommunalité forcée, la région, l'Union européenne.

Derrière la suppression de la taxe professionnelle, qui ne voit la décision de supprimer les ressources propres des collectivités territoriales pour faire dépendre leur existence de dotations de plus en plus faibles de l'État ?

Derrière le financement public - privé, évoqué par tous les commentateurs du discours présidentiel, nous savons bien que s'avancent la privatisation des services publics, et l'aggravation du démantèlement de la République.

Il revient maintenant au peuple de sauver les communes et les services publics.

Alain Lebreton
alainlebreton@neuf.fr

"Réaliste mais pas pessimiste"

Elle était parmi les élèves qui ont fait l'ouverture de la première école avec classes mixtes de Montataire, et probablement du canton, à Magenta, en 1958. Avec d'autres, elle a eu envie de retrouver ses anciennes et anciens camarades de classe. Elle a aujourd'hui 60 ans. Portrait de Réjane Hérisant.

Lorsque tous les élèves se sont retrouvés sous le préau de l'école Magenta, le 3 avril, le sourire était sur tous les visages. La joie de se retrouver était évidente. L'excitation et l'émotion aussi. Certains se sont tombés dans les bras, encore étonnés de se reconnaître après tant d'années. Et oui, plus de 50 ans s'étaient passés.

Réjane Hérisant n'a pas échappé à ce flot d'émotion même si elle avait gardé le contact avec ses deux meilleures copines de classe. Elle était heureuse de retrouver les autres. C'est d'ailleurs elle qui a eu l'idée de cet avis de recherche. "Pour retrouver les bons souvenirs. Pas par nostalgie" car Réjane Hérisant n'aime pas les regrets. "Ça ne sert à rien" déclare-t-elle d'un air évident. C'est vrai qu'elle n'a pas l'air du genre à se retourner sur son passé avec des regrets.

Du coup, elle n'éprouve aucune déprime à revoir ses camarades et tous les souvenirs qu'ils transportent avec eux de ce morceau d'enfance que Réjane semble avoir traversé avec joie et légèreté : "Au contraire, on a tellement rit que ça nous a donné un vrai coup de pêche. D'instinct, nous nous sommes tutoyés. C'était tout naturel qu'on se fasse la bise. Il n'y avait pas de barrières. On a même embrassé les conjoints que pourtant nous ne connaissions pas". Comme si l'enfance avait, tout d'un coup, repris le dessus, ne souffrant ni gêne ni pudeur ou si peu... À l'âge adulte, on appelle cela l'intimité.

Réjane comme la plupart de ceux qui étaient là ce 3 avril n'a eu aucun mal à reconnaître ceux avec qui elle a partagé la fin d'études primaires.

Elle était d'ailleurs capable, comme ses acolytes qui cherchaient leurs camarades d'école, de mettre un nom sur chacun des visages figurant sur sa photo de classe. Seuls trois élèves n'ont pas été identifiés. Réjane se demande s'il s'agissait d'en-



L'union fait la force !

fants placés temporairement en pension chez des Montatairiens. Et ça la tracasse toujours Réjane car, après tout "ces enfants ont bien existé. Ils portaient donc bien un nom".

Que se dit-on après 50 ans ? "On demande à l'autre ce qu'il est devenu" répond Réjane. Alors qu'es-tu devenue Réjane depuis la fin d'études primaires ?

Une formation de couturière dans la haute couture avant de continuer dans la retouche car le secteur est bouché. Déjà. Puis Réjane se marie, s'occupe des enfants de son époux pendant huit ans et divorce.

Pas facile de retrouver du travail car on a peur qu'elle ait perdu la main après si longtemps. Pourtant, la couture ça doit être comme le vélo, ça ne s'oublie pas. "Mais une personne a fini par me faire confiance et m'a donné du travail". Elle ne l'oublie pas car ça la touche.

Et puis, elle tente une nouvelle expérience en ouvrant un magasin de photo avec son compagnon qui est photographe. Mais le petit commerce a du mal à résister à la

grande distribution et à la fermeture des usines du bassin creillois qui commence alors. Après quelques années, il faut arrêter. Réjane trouve alors un emploi de vendeuse dans un magasin de prêt à porter où elle travaille toujours, après dix-huit ans. Elle se demande combien de temps ça va encore durer car le magasin vient d'être racheté par un groupe. Le licenciement n'est peut-être pas loin. Mais pour Réjane, "il ne sert à rien de s'en faire quand on ne maîtrise pas toutes les données. Il faut être réaliste mais pas pessimiste". C'est sa devise à Réjane. En conformité avec ce qu'elle dégage, l'air d'une femme plutôt fonceuse pas du genre à se laisser intimider. Les chasseurs du Hameau Barisseuse en savent quelque chose. Et puis Réjane est forte aussi des gens qui l'entourent comme sa famille, son compagnon sur lesquels elle sait pouvoir compter. À l'école, elle dit avoir appris des petites phrases qui lui ont bien servi dans la vie comme "l'union fait la force !"

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Mars 2009

- le 18 : BOUZIANE Ishak

Avril 2009

- le 1^{er} : STELMACH Alexis
- le 5 : MERCIER Émilie
SALENTIN Camille
- le 13 : DUQUESNOY Noah
- le 16 : PINTO--CORREIA Diana
- le 28 : SOENEN Emy

Ils sont décédés

Mai 2009

- le 2 : COPIN Gilbert

Ils se sont mariés

Avril 2009

- le 3 : PORQUET Jérémy
et EL RHYAR Majdouline
- le 14 : KOCAMER Hüseyin
et GÜZEL Fatma
- le 18 : BODIOT Gilles
et ARROYO-GARCIA Dolorès
- le 28 : GÜLTEKIN Erhan
et DEMIR Élise

Les dernières nouvelles des services de Jade, tous les mois dans votre journal VIVRE

L'occasion pour tous les jeunes de Montataire de 12 à 25 ans de ne rien rater de ce que JADE peut proposer. Chaque mois, vous aurez des nouvelles de chaque service, d'événements passés, futurs, et même des interviews. N'hésitez pas à venir nous en parler.

www.associationjade.com

PAIJ



Devant la réussite des mercredis de l'info, l'équipe du PAIJ propose, ce mois-ci, des rencontres pour parler de la formation professionnelle et des métiers de l'hôtellerie et la restauration, de façon à découvrir toutes les possibilités offertes dans notre région. De plus, nous rappelons qu'une fois par mois, vous pouvez prendre rendez-vous avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) qui vous renseignera sur les possibilités d'accompagnement pour les moins de 25 ans. Renseignez-vous auprès de Nasser ou Julie.

L'opération Sacs Ados a été un vrai succès !

Plus de douze jeunes partiront en séjour par ce dispositif. Mais n'oublions pas qu'il en existe d'autres, et qu'il suffit parfois de peu de choses pour pouvoir bénéficier de cette chance. L'équipe du PAIJ accompagnera votre projet.

Point Écoute

Pour être au plus près des services de l'association Jade, l'équipe du Point Écoute a emménagé dans ses nouveaux locaux rue de Condé.

Elle vous accueille sans rendez-vous avec pour engagement, la proximité et l'accessibilité. C'est un espace de parole facilement accessible et anonyme, ouvert aux adolescents de 11 à 18 ans ainsi qu'à leurs parents. L'équipe psycho-éducative propose du lundi au vendredi un accueil inconditionnel, non contractualisé et sur la base de la libre adhésion, ainsi qu'une permanence téléphonique. Renseignez-vous auprès de Nasser, chargé d'accueil.

La 14^{ème} Ronde des sports

du 21 au 28 juin 2009

le bouge autour du monde

Maternelles sportives : ateliers AVENTURE

Rue
Bessemer
28 avril
12h36

**DÉFENSE ABSOLUE
DE DÉPOSER
DES ORDURES
SOUS PEINE DE POURSUITES**

Fier d'être Montatairien ?

2 déchetteries : St-Leu d'Esserent et Villers-St-Paul
à votre disposition pour les déchets non-collectés (ferraille, métaux, gravats, pneus, piles,
batteries, bois, huiles usagées, peinture, solvants, gros cartons...) - N° Vert 0 800 60 20 02

Adoptons le geste utile pour une ville plus propre !

Campagne éco-citoyenne de Montataire

